

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Patrick GUILLEMET, *Former à distance. La Télé-université et l'accès à l'enseignement supérieur 1972-2006*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007.

par Manuel Crespo

*Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 2, 2008, p. 353-355.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/018921ar>

DOI: 10.7202/018921ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

qui n'auraient qu'une seule cassette. Quand on se procure un livre apparemment écrit en français, on devrait pouvoir s'attendre à le lire en français. De toute façon, les PUL auraient mieux fait de retourner le manuscrit. L'intention des auteurs était louable, sauf que – pour fournir un repère culturel en citant M<sup>gr</sup> Bégin – « leur capacité n'était pas à la hauteur de leurs inspirations ».

Nicole GAGNON

*Professeur retraité de sociologie,  
Université Laval.  
nicole.gagnon@ar.ulaval.ca*

---

Patrick GUILLEMET, *Former à distance. La Télé-université et l'accès à l'enseignement supérieur 1972-2006*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007.

Le livre de Patrick Guillemet sur la « saga » de la Télé-université de l'Université du Québec (TÉLUQ), bien que l'auteur n'emploie pas ce terme, se lit comme un roman historique : une trame tissée de nombreux rebondissements, des acteurs imbus d'idéologies et d'approches contrastantes, des enjeux importants dont celui de la survie organisationnelle et une crise identitaire quasi permanente. Parfois, on se croirait en pleine *Chronique d'une mort annoncée*, roman du prix Nobel Gabriel García Márquez, sauf que la mort (organisationnelle) ne s'est jamais concrétisée et que chaque période historique se termine par des ajustements qui projettent l'organisation dans le futur et lui permettent de continuer à œuvrer. L'auteur puise aux sources de l'ancien et du nouvel institutionnalisme pour analyser en profondeur le devenir de TÉLUQ, de sa création en 1972 jusqu'en 2006 après son rattachement à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), le découpant en six périodes ou phases distinctes.

La première période (1972-1974) est celle de la naissance du dessein d'une formation à distance au service de l'Université du Québec (UQ) dans un cadre expérimental. Plusieurs facteurs seraient à la base de ce projet : l'évaluation de vastes besoins de formation universitaire, le leadership des promoteurs et l'intérêt du défunt *Conseil des universités*. Mais dès le début, ce projet généreux se heurte à l'opposition des constituantes de l'UQ et, même si on lui reconnaît une autonomie administrative et financière tout comme l'autonomie universitaire, la Télé-université n'obtient pas l'exclusivité de la formation à distance à l'intérieur du réseau de l'UQ. L'auteur, sur un ton optimiste, écrit à propos de ce revers : « [...] elle [la Télé-université] survit, et c'est sans doute le principal » (p. 31).

La deuxième période (1974-1981) est témoin d'un débat sur l'autonomie de la Télé-université et son implication dans des programmes de formation des maîtres (PERMAFRA et PERMAMA) que les constituantes de l'UQ revendiquent en raison du mandat original de l'UQ. La Télé-université perdra la formation des maîtres à la suite de ces affrontements. Par ailleurs, il y a eu une forte croissance des clientèles

de la TÉLUQ dans cette période, bien supérieure à celle des constituantes régionales. L'auteur conclut l'analyse de cette période en avançant l'hypothèse de ce qu'il appelle « une tutelle qui ne veut pas dire son nom » (p. 76).

La période suivante (1981-1985) se solde, selon l'auteur, par un bilan positif. On constate, au début de la décennie des années 1980, une réduction dans le coût par EETC (équivalent étudiant à temps complet), alors que l'on assistait, tant dans le réseau UQ que dans les autres universités québécoises, à leur augmentation. Mais dès 1983, TÉLUQ perdra environ 23 % de sa clientèle en raison de la décision du gouvernement du Québec de plafonner la formation générale, pour les enseignants en exercice, à 14 années de scolarité après l'obtention d'un diplôme de formation collégiale. À la suite d'ajustements, TÉLUQ prend un nouvel élan en réactivant son projet institutionnel à inscrire dans une demande de lettres patentes. Il faut noter par ailleurs qu'elle aurait eu, selon l'auteur, une influence appréciable sur les travaux de la *Commission d'étude sur la formation des adultes (Commission Jean)*. Toutefois, le gouvernement ne lui accorde qu'une place marginale en optant pour la création de la *Société de formation à distance*. Un fait saillant de la période suivante (1985-1988) fut, sans doute, le refus du gouvernement, en 1988, d'octroyer à TÉLUQ les lettres patentes qu'elle avait demandées. Le gouvernement décrètera alors un moratoire de cinq ans avant qu'une nouvelle demande de lettres patentes ne lui soit adressée. Des questions concernant des coûts trop élevés et une offre de formation ne cadrant pas avec les orientations du gouvernement du Québec seraient à la base du refus de l'octroi.

Il y aura un renversement de situation dans la période suivante (1988-1992), alors que le gouvernement du Québec, par suite d'un changement de Ministre, décide d'octroyer à la TÉLUQ, le 26 février 1992, des lettres patentes qui l'instituent comme une école supérieure autonome faisant partie du réseau de l'UQ. Dans un long chapitre sur les facteurs d'institutionnalisation, l'auteur examine les circonstances de l'octroi de ces lettres patentes. Fait à signaler, il croit que le changement de Ministre, à la suite de la « crise d'Oka » à l'été de 1990, a été un facteur décisif dans l'octroi.

Malgré l'obtention des lettres patentes, les quatorze années suivantes de l'histoire de cette organisation (1992-2006) seront tumultueuses, notamment en raison de l'échec de l'établissement d'un campus virtuel et d'une grave crise de gouvernance. Cette période se termine par le rattachement de TÉLUQ à l'UQÀM, le 18 mai 2005, avec le lot des problèmes qu'il a entraînés, particulièrement au plan des relations de travail. Désormais, TÉLUQ sera une composante de l'UQÀM – « l'université à distance de l'UQÀM » et du coup, les « grands rêves » s'estompent pour s'ajuster aux « dures réalités », comme l'auteur dépeint la dernière période de son découpage historique.

L'histoire mouvementée de TÉLUQ, si bien rendue par l'auteur, alimente la réflexion de ceux qui s'intéressent à la sociologie des organisations. TÉLUQ est un bel exemple de ce que les institutionnalistes appellent la modification ou l'ajustement des buts organisationnels (*goal displacement*) à des fins de survie. Reste

à voir si, dans la conjoncture financière défavorable de l'UQÀM dans les années 2007-2008, cette « université dans l'université » saura à nouveau s'ajuster pour continuer à offrir des services de formation à distance de qualité. Malgré un style quelque peu lourd en raison de nombreuses répétitions et de retours sur des aspects déjà discutés, cet ouvrage constitue une référence de premier ordre pour tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement supérieur et, en particulier, à la formation universitaire à distance.

Manuel CRESPO

*Faculté des sciences de l'éducation,  
Université de Montréal.  
manuel.crespo@umontreal.ca*

---

Jean-Claude CORBEIL, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2007, 548 p.

Comment peut-on être embarrassé par les langues ? Il suffit de considérer le paysage linguistique du Canada, du Québec ou d'ailleurs pour que la question devienne, à chaque instant, centrale. Comment remédier aux embarras ? Quand toute prise de parole devient problématique, il faut essayer de transformer cet embarras en solution. C'est l'objet même d'une politique linguistique : faire en sorte qu'une société « trouve en elle-même les moyens de faire vivre en harmonie toutes les communautés linguistiques ». C'est essentiellement l'expérience québécoise qui est ici expliquée, en un livre enthousiasmant et rare, parce que rédigé par l'un des principaux acteurs de la politique linguistique au Québec depuis 40 ans.

Jean-Claude Corbeil y retrace en une remarquable somme la suite d'événements qui ont forgé le paysage linguistique du Québec d'aujourd'hui. Tocqueville écrit en 1831 : « Les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent exclusivement le nom de Canadiens, les autres continuent de s'appeler Anglais ». Séparation atavique qui conduira les Canadiens français à réclamer sans relâche que soit précisé le statut de leur langue dans la colonie britannique. De ce point de vue, la création de la Confédération canadienne, en 1867, même si elle repose sur la proclamation de l'égalité des deux peuples fondateurs, reste une illusion. Il faut voir les francophones prendre progressivement conscience de leur degré d'assujettissement. Une enquête de 1959 montre que la majorité des enfants francophones ne dépasse pas l'école élémentaire. Une autre enquête de la fin des années 1960 révèle que les francophones viennent à la 12<sup>e</sup> place dans l'échelle sociale, devant les Italiens et les Amérindiens. Coup de tonnerre. La scolarisation sera l'un des thèmes de la Révolution tranquille qui traverse les années 1960. De même que celui du français langue d'usage et langue de travail. Sous la pression d'intellectuels, l'Office de la langue française est créé en 1961 pour élaborer les premières mesures de préservation du français. Il faut imaginer le paysage